

LA CLÉ EST DANS LES CHAMPS !

Extrait du magazine de l'agence de l'eau
Rhône Méditerranée Corse - mars 2023

**SAUVONS
L'EAU !**



Dossier !

ETOILE-SUR-RHÔNE

Vergers sous haute surveillance



Dans la ferme expérimentale d'Etoile-sur-Rhône (Drôme), le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes planche sur l'irrigation des fruitiers. Un rang de pêchers a été équipé de capteurs permettant de mesurer les microvariations du diamètre des branches afin de savoir si l'arbre est en stress hydrique et quantifier précisément le besoin d'arrosage. « Nous cherchons à élaborer des stratégies d'irrigation optimales transmissibles aux agriculteurs pour une gestion plus économique de l'eau », indique Baptiste Labeyrie, chargé d'expérimentation. Baptisé Denver, ce projet est financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'agence de l'eau.



Alors que le nombre d'agriculteurs a été divisé par quatre en 40 ans, l'agriculture française est à la croisée de chemins semés d'embûches : assurer la souveraineté alimentaire du pays, adapter les techniques et usages aux enjeux environnementaux et climatiques, développer de nouvelles variétés culturales et méthodes agronomiques... Mais elle détient des leviers clés pour la préservation et la restauration de l'eau et de la biodiversité. L'heure d'une mobilisation massive – des consommateurs, agriculteurs, élus et chercheurs – a sonné !

Les récentes vagues de gel, les pluies diluviennes, la sécheresse de l'été ont été un électrochoc pour le monde paysan en plaçant, sur le devant de la scène, l'accélération des effets du changement climatique et leurs conséquences sur les productions, aussi bien végétales qu'animales. L'urgence à agir sonne à la porte des exploitations françaises. « Le modèle agricole est à revoir de fond en comble, reconnaît Anne-Claire Vial, agricultrice à Bonlieu-sur-Roubion (Drôme) et présidente de l'Association de coordination technique agricole (Acta). Mais l'agriculture

française est loin d'aller dans le mur. Elle a déjà beaucoup accompli, développe une grande capacité d'innovation et sait se mobiliser pour investir ». De fait, entre le Varenne agricole de l'eau, la concertation en cours sur la loi d'orientation et d'avenir agricole et la nouvelle Politique agricole commune – même si beaucoup l'auraient souhaitée plus ambitieuse –, la transition vers une agriculture plus durable focalise les réflexions. Dans son 12^e programme 2024-2029, l'agence déterminera d'ailleurs comment accompagner le plus efficacement possible la transition agroécologique. « Le challenge qui attend les

agriculteurs est immense, mais nous sommes là pour les aider, aussi bien pour faire évoluer leurs pratiques en lien avec la qualité et la disponibilité de l'eau que pour impulser des projets de nouvelles filières à bas niveau d'intrants, ou soutenir les avancées de l'agroforesterie, assure Hélène Pringault-Bodet, experte agriculture durable de l'agence de l'eau. Demain, nous le savons tous, il faudra partager l'eau, et l'illusion d'une eau abondante et peu coûteuse est derrière nous. Heureusement, les solutions sont multiples et les paysans ne sont pas seuls face à ces défis ». Ces dernières années, l'agence a multiplié les dispositifs : soutien aux économies, accompagnement de plans d'action sur les aires d'alimentation de captage, déploiement du dispositif PSE (Paiement pour services environnementaux), création d'un appel à manifestation d'intérêt sur les filières à bas niveau d'intrants, financement de l'innovation et de l'expérimentation... Elle agit avec trois objectifs essentiels : l'équilibre de la ressource, sa qualité et la préservation de la biodiversité.

Gestion informatisée de l'irrigation à la parcelle

Des travaux sur de très nombreux ouvrages sont ainsi financés par l'agence. Du côté de l'Aude, l'Asa du canal de Luc sur Orbieu-Ornaisons-Boutenac, confrontée dès

le début des années 80 à une pénurie d'eau croissante dommageable à la viticulture locale, a fait sa petite révolution. Son système d'irrigation au goutte-à-goutte est un modèle du genre. « Nous économisons environ un million de mètres cubes par an grâce à une gestion complètement informatisée, explique Jérôme Griffoul, vice-président de l'Asa. Nos adhérents se connectent sur une plateforme informatique avec un smartphone et programmement leurs irrigations. Une politique de quotas est allouée en fonction de la culture, mais aussi de l'état de la rivière et de la nappe. Tout le monde ne peut pas irriguer en même temps. » Ce "tour d'eau virtuel" générant informatiquement permet une gestion au plus juste, tant en remplissage par les canaux qu'en prélèvement sur la nappe. « Avec un droit d'eau sur l'Orbieu de 400 litres, nous dépassons rarement les 200 litres par seconde. Nous agissons pour que la vigne se porte bien, sans entrer dans l'excès », poursuit Jérôme Griffoul. Avec cette façon d'irriguer, de nouvelles cultures ont vu le jour : amandiers, grenadiers ou maraîchage. Depuis 2015, l'Asa a investi près de 5 millions d'euros pour se moderniser. Elle vient aussi de réaliser des passes à anguilles sur le seuil du canal des irrigants afin de préserver la continuité écologique. Toujours dans l'Aude, non loin de Carcassonne,

» le syndicat mixte Réseau11 déploie des programmes d'animation sur plusieurs captages prioritaires en raison d'une sensibilité aux pollutions par les herbicides dans les eaux souterraines et superficielles utilisées pour l'eau potable. « *Dans le cadre des actions menées auprès des agriculteurs, nous encourageons des aménagements parcellaires - zones tampons, bandes enherbées, haies... - limitant le transfert des produits phytosanitaires*, indique Magali Lobre, responsable du service Protection de la ressource. Depuis deux ans, nous expérimentons aussi le dispositif PSE (Paiement pour service environnemental). Cela concerne 51 exploitations positionnées sur trois captages prioritaires dégradés par les pollutions agricoles. Grâce à l'aide financière qu'ils perçoivent, les agriculteurs testent des solutions pour réduire les doses d'herbicides, développer la couverture des sols ou améliorer les techniques de fertilisation ». Particulièrement innovante,

la coopérative Anne de Joyeuse a ainsi établi un cahier des charges incitant ses 350 vignerons à l'agroécologie et a défini, avec l'aide de l'agence de l'eau, les secteurs à cibler en priorité pour réduire les pollutions.

Ambition zéro pesticides dans la Métropole de Lyon

« Le montant alloué à la politique agricole et alimentaire de la Métropole de Lyon sur 2021-2026 a été multiplié par quatre, indique pour sa part Marguerite de Lavernette, chargée de mission. Avec près de dix millions de budget, nous visons notamment à développer l'agroécologie, ainsi que les filières locales. Sur les ressources stratégiques en eau potable de l'Est lyonnais, où des problématiques récurrentes de pollution sont identifiées, nous avons posé l'objectif d'une trentaine d'exploitations qui s'engagerait dans des mesures de réduction drastique des pesticides ».



ITW « Le questionnement sur le monde agricole procède d'une empathie sincère »

Pierrick De Ronne, président de la coopérative Biocoop

Portée par plus de 700 magasins bio en France, la coopérative Biocoop entretient un lien particulier avec le monde paysan. Son président appelle à un soutien massif pour la recherche en faveur de l'agriculture de demain.

LE CONSOMMATEUR VOUS SEMBLE-T-IL CONSCIENT DES ENJEUX PORTÉS PAR LE MONDE AGRICOLE ?

La distance entre consommateurs et producteurs me semble grande. Le développement urbain a incontestablement éloigné une partie de la population des agriculteurs et aussi des transformateurs. Le lien avec la nourriture est assez distendu aujourd'hui. Pour autant, le questionnement sur le monde agricole apparaît réel, porté par une empathie sincère que nous observons auprès de nos consommateurs. Mais il convient de dépasser ce stade, car l'empathie ne suffit pas et l'effort de transition se heurte souvent à la résistance au changement. Une priorité serait de réexpliquer ce qu'est

l'agriculture et son lien à la terre, l'eau, l'élevage. Pour Biocoop, un autre modèle agricole est possible. Quand on parle de politique agricole commune, j'aimerais que l'on parle aussi de politique alimentaire commune ; cela permettrait de s'interroger sur l'impact des pesticides chimiques de synthèse sur les sols, et donc sur la santé des producteurs et des consommateurs. Car l'alimentation n'est pas un produit comme les autres. On ne peut pas sans cesse faire des économies d'échelle au détriment de la qualité.

UN CHANGEMENT RADICAL EST-IL POSSIBLE ?

Nous disons en tout cas qu'il n'est jamais trop tard ! Par exemple, la sensibilisation que nous opérons sur les produits ultra-transformés va de pair avec la défense de la bio et de la cuisine faite maison. Car c'est aussi par les produits bruts que l'on peut réduire les coûts à l'achat pour les denrées alimentaires.

COMMENT PEUT-ON AIDER LA TRANSITION DU MONDE AGRICOLE ?

En considérant que la place des consommateurs et des producteurs est centrale. En aidant à faire comprendre que la

complexité du chemin à parcourir est immense. En valorisant les paysans qui entretiennent les paysages ou accomplissent des efforts considérables pour la préservation de l'eau. Je milite pour des aides fléchées sur l'énergie déployée au service de la transition et non plus uniquement pour des aides majoritaires à l'hectare, donc au volume, telles que nous les connaissons aujourd'hui. Cela passe par une planification, car le marché ne peut pas se réguler seul, et sur des investissements importants dans la recherche et l'innovation.

LA CONSOMMATION BIO EST-ELLE ENTRÉE DANS UNE CRISE DURABLE ?

Je ne le pense pas ! La perte de confiance actuelle du consommateur est due à la multitude des labels, mais aussi à la question des prix dans une période fortement inflationniste. La consommation baisse, car le consommateur n'y arrive plus ! Mais le marché va repartir. L'agriculture et l'alimentation sont des sujets majeurs aujourd'hui, de santé publique, de transition écologique. Il est important d'accompagner la mutation dans des proportions aussi importantes que celles déployées pour l'énergie, par exemple.



Avec l'implantation de haies et d'arbres, l'agriculteur aide à stocker le carbone dans les sols, ce qui contribue au processus de lutte contre le réchauffement climatique.

La Métropole accompagne aussi les exploitants vers des pratiques et des cultures plus résistantes aux événements extrêmes. Elle projette notamment de créer une ferme de semences adaptées aux nouvelles conditions climatiques. Dans son second PAEC (Projet agroenvironnemental et climatique) pour la période 2023-2029, un volet concerne aussi la protection de la biodiversité, notamment sur la zone Natura 2000 du parc lyonnais de Miribel Jonage, où les agriculteurs bénéficieront d'aides pour aménager des couverts d'intérêt floristique et faunistique et retarder la fauche dans les prairies. L'agroforesterie, enfin, parce qu'elle permet de concilier production agricole et protection des milieux, est une démarche que l'agence de l'eau porte financièrement. Témoins : les recherches conduites par la Scop Agroof, spécialisée dans les systèmes agroforestiers et la formation des agriculteurs sur l'apport des arbres pour la lutte contre le changement climatique et la restauration de la biodiversité. « *Dans le cadre du projet Arbrisseau, nous avons quantifié, à l'échelle de la parcelle agricole, les impacts de différentes pratiques agroforestières sur le devenir de l'eau et sur le cycle de l'azote* », précise Fabien Liagre, responsable R&D d'Agroof. Nous avons aussi mené des tests de résilience aux perturbations climatiques grâce à l'évapotranspiration des arbres. Les résultats étant très positifs, l'enjeu est maintenant de sensibiliser les agriculteurs à la poursuite de ces pratiques, ce qui est l'objectif du projet franco-espagnol *Life AgroForAdapt* ». Agroof vient par ailleurs de démarrer un programme (ArborEole) de mesure de l'impact des haies, agissant comme des remparts naturels contre le vent, sur le rendement des cultures. L'imagerie aérienne est ici mise à contribution, au service d'une agriculture toujours plus innovante. ●

L'agriculture dans le 11^e programme de l'agence de l'eau

237 M€ d'aides entre 2019 et 2022

187 M€
SUR LE VOLET
QUALITATIF

Dont **131 M€** pour les aides surfaciques au changement de pratiques / **21** captages d'eau potable prioritaires restaurés, soit 8 % des captages du bassin

50 M€
SUR LE VOLET
QUANTITATIF

Dont **34 M€** pour les économies d'eau agricoles et **6 M€** pour la substitution de l'eau, soit **26** ouvrages financés pour **1,64 million de m³** d'eau substitués

10 Marathons de la biodiversité créés depuis 2021

107 M€ de redevances prélevées par l'agence (2018 à 2021)

Repères sur l'état des eaux*

L'impact toxique moyen des substances phytosanitaires envers le milieu a été divisé par 3 sur la période 2008-2021.

Mais le risque constitué par les pesticides reste prégnant pour **48 %** des cours d'eau.

Sur **281** substances différentes identifiées en 2021, les pesticides sont le groupe le plus représenté dans les cours d'eau. Le glyphosate est quantifié dans 1 analyse sur 2.

Depuis 2009, les actions en faveur des économies d'eau ont permis d'économiser 376 millions de m³ d'eau, soit la consommation annuelle d'une ville de 7 millions d'habitants, et de substituer 62 millions de m³.

L'agriculture représente **70 %** des volumes économisés, grâce aux réparations des fuites et au passage de l'irrigation gravitaire à l'irrigation sous pression.

Mais **31 %** des cours d'eau sont encore perturbés par des prélèvements excessifs, sans même tenir compte des baisses de débits qui déclineront des changements climatiques.

*dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse

Dossier !



Une usine de trituration de soja est en construction à La Côte-Saint-André (38) pour produire du tourteau de soja destiné à l'alimentation du bétail.

OXYANE

L'enjeu de filières à bas intrants et forte valeur ajoutée

Groupe coopératif agricole et agroalimentaire, Oxyane rassemble plus de 7 000 agriculteurs autour d'une vision commune : la définition d'une agriculture d'avenir, capable de répondre aux attentes sociétales et environnementales des consommateurs. Son plan stratégique 2025 comporte un volet sur le développement de filières à valeur ajoutée, bas intrants et bas carbone. « Notre volonté est d'aider les exploitations dans la réduction de leur dépendance aux produits phytosanitaires et engrains minéraux azotés, notamment en leur trouvant des débouchées rentables sur leur territoire », indique Damien Ferrand, directeur Agronomie & Innovation d'Oxyane. Co-financée par l'agence de l'eau, une usine de trituration de soja est en construction à La Côte-Saint-André (38) pour produire du tourteau de soja destiné à l'alimentation du bétail. C'est bel et bien une nouvelle filière qui émergera à l'horizon 2024, non polluante, produite localement et consommée en circuit court. La coopérative bénéficie aussi d'une aide de l'agence de l'eau pour développer une filière de produits biosourcés à l'usage de bâtiment. « Le chanvre et le miscanthus pourraient tout à fait être utilisés dans la fabrication de blocs de béton, poursuit Damien Ferrand. Nous sommes en contact avec un potentiel partenaire pour édifier une unité régionale capable de transformer la production de 200 à 1 000 hectares de ces cultures spécifiques, peu consommatrices d'eau et d'intrants ».

Quelques objectifs de la politique agricole commune 2023-2027

Lutter contre le changement climatique

Protéger les ressources naturelles

Préserver la biodiversité

Atteindre 18 % de surface agricole utile en agriculture biologique d'ici à 2027.

Le montant consacré aux aides à la conversion vers l'agriculture biologique augmente de 36 %, avec une enveloppe de 340 millions d'euros par an.

Les paiements pour services environnementaux

47 M€ mobilisés par l'agence de l'eau sur la période 2021-2026

21 collectivités porteuses d'un projet PSE territorial

754 agriculteurs rémunérés sur 5 ans

68 000 ha de surfaces agricoles utiles concernés

Questions à Anne-Claire Vial

Agricultrice dans la Drôme et présidente d'Acta, les instituts techniques agricoles



COMMENT AIDEZ-VOUS L'AGRICULTURE FRANÇAISE À S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Par une recherche massive, sachant que des avancées considérables ont été accomplies ces 20 dernières années, notamment sur les sélections variétales. L'agriculture française progresse et réussira sa nécessaire mutation,

dans une logique de progrès perpétuel, de changement permanent du modèle agricole. Les paysans, dans leur grande majorité, veulent s'améliorer et trouver des solutions. Une R&D importante est donc à placer à leur service !

Parmi les projets accrédités en 2022 et pilotés par des ITA français (Institut technique agricole), nous sommes associés à une vingtaine de partenaires internationaux dans le dossier Root2Res, qui vise à fournir des cultures adaptées aux environnements changeants et à améliorer la résilience des systèmes de culture en rotation. Il s'agit d'examiner les caractéristiques pertinentes des racines en fonction de l'impact du climat et d'étudier le rôle potentiel des cultures émergentes - patates douces, lentilles - pour accroître la résilience aux changements.

Un second projet - Climate Farm Demo - s'appuie sur un réseau d'agriculteurs pilotes de démonstration. Son objectif est d'accélérer l'adoption des pratiques et solutions de l'agriculture dite « smart », en vue d'adapter les systèmes de production au changement climatique et d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 pour le secteur agricole. En matière de biodiversité, aussi, des travaux s'attachent à comprendre les interactions dans un milieu ouvert. Tant pour la qualité de l'eau que pour sa préservation ou la protection de la faune et de la flore, des investissements considérables sont consentis aujourd'hui. C'est une bonne chose !

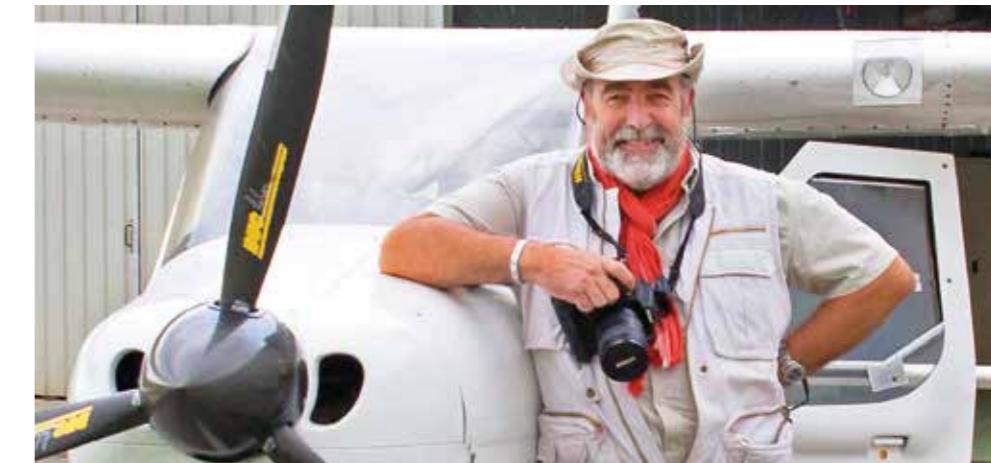
PHILIPPE FRUTIER LA PHOTO COMME ARME DE CONVICTION

Fils d'agriculteur dans le Pas-de-Calais et photographe aérien depuis plus de 20 ans, ses années à survoler les champs des Hauts-de-France l'ont mis face à l'évidence : l'avenir se trouve dans la terre. Philippe Frutier en fait une enquête pour comprendre l'enjeu de l'érosion des sols, transcrit dans un film, *Paysans du ciel à la terre*, sorti en mars.

I survole les territoires pour prendre de la hauteur. Après une première vie professionnelle en tant que commercial, ses deux passions de toujours - la photo et le pilotage - deviennent un métier sur le tard : photographe aérien. Une vocation qu'il prend soin d'inscrire dans un engagement environnemental. Selon lui, d'en-haut il est plus facile d'éveiller les consciences. Ses clichés, regroupés dans une photothèque de milliers d'images, donnent lieu à des expositions, des livres... mais voilà, il semblait important à Philippe Frutier de souligner à travers un film le phénomène qu'il avait observé.

« La véritable valeur d'un pays, ce n'est pas l'or et le pétrole, c'est l'eau et la vie. »

Depuis une dizaine d'années, dans le nord de la France, avec le fléau des coulées de boue, il constate que l'actuel mode de production agricole atteint ses limites. « On a longtemps imaginé que le sol n'était qu'un support, mais il est vivant et il faut accroître sa fertilité », insiste-t-il. Avec le documentaire « Paysans du ciel à la terre » en salle le 11 mars, le photographe s'engage



à sensibiliser à la vie des sols pour la vie des humains. Durant 3 ans et demi d'enquête, il est passé par plusieurs phases. La colère d'abord. Puis la conviction qu'on peut encore encourager agriculteurs, consommateurs et collectivités à agir pour ne pas que la terre fertile des champs file en torrents. C'est ainsi qu'avec les co-auteurs Hervé Payen, réalisateur, et Agathe Vanieu, compositrice de la musique et auteur, ils partent à la rencontre des agriculteurs. « Les surfaces et les rendements n'ont fait qu'augmenter.

1958
Naissance à Boiry-Saint-Martin (Pas-de-Calais)

2006
Première exposition en région lilloise

2007
Premier livre « Le nord Pas-de-Calais à tire d'ailes »

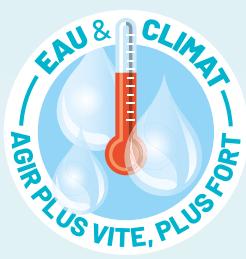
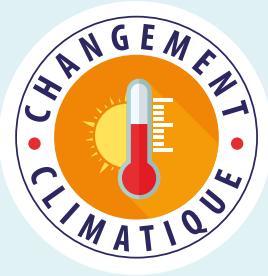
2023
Sortie au cinéma du film documentaire « Paysans du ciel à la terre »

Pour autant, les agriculteurs n'ont jamais été aussi mal, analyse-t-il. Pour le film, nous avons exploré principalement deux voies : l'agriculture bio et celle de la conservation des sols ». Celui qui partage des idées de Marc-André Selosse, Pierre Rabhi ou encore Philippe Dessertine se veut réaliste : « Il faut changer de logiciel pour revenir à l'essentiel, réapprendre à organiser la vie. La véritable valeur d'un pays, ce n'est pas l'or et le pétrole, c'est l'eau et la vie ». Et de conclure : Une terre « auto-fertile » ne serait-elle pas la clé de l'agriculture de demain ? ●

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

EAU ET CLIMAT :

AGIR PLUS VITE, PLUS FORT SUR LES TERRITOIRES



Vous avez un projet visant à réduire la vulnérabilité des territoires et des milieux naturels face aux effets du changement climatique ?

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse engage **10 millions d'euros pour vous accompagner** en apportant jusqu'à 70 % d'aides aux projets ambitieux et innovants.

Candidatez jusqu'au **30 avril 2023 !**

Quels sont les projets ciblés ?

- **l'infiltration** et la rétention de l'eau dans les sols
- **les usages** plus sobres en eau
- **la transition** agroécologique
- **la sobriété énergétique** et la réduction des gaz à effet de serre en lien avec la préservation de l'eau et des milieux aquatiques
- **la capacité de résilience** des milieux
- **la motivation** des acteurs à changer et agir

À QUI S'ADRESSE CETTE AIDE ?
QUELS SONT LES PROJETS SOUTENUS ?
COMMENT CANDIDATER ?

Retrouvez toutes les informations sur le site www.eaurmc.fr (rubrique « aides »)

Pour tout renseignement complémentaire : AMIEauClimat@eaurmc.fr ou contactez la délégation régionale dont vous dépendez.